RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

Nom du tournoi :	RDJ - Chasse au oeufs 2027
N° de dossier Poona :	2602915
Instance organisatrice :	Comité Départemental 36
Lieu de la compétition :	Villedieu

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Promobad

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, et le cas échéant ceux de la ligue CVDL.
Ainsi que de ce présent règlement complémentaire.

La compétition est ouverte à tous les licenciés FFBaD de la saison en cours.

La zone géographique de la compétition est : Départemental / Comité

Les catégories autorisées sont :

Minibad :	OUI	Poussin :	OUI	Benjamin :	OUI
Minime :	OUI	Cadet :	OUI	Junior :	NON
Sénior :	NON	Vétéran :	NON		

2) La compétition se déroule du : 27 Mars 2027
au 27 Mars 2027

3) La compétition se déroule :

Théo'Sport	*Avenue Léon Blum, 36320 Villedieu-sur-Indre*	4	terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Ses décisions sont sans appel. Le JA est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) Le (la) GÉO principal(e) est : *DE-MEIRA Guillaume*

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs à jour de leur licence FFBaD, de NC à P11

8) Les disciplines autorisées sont : SH, SD, SI,

Précision pour les joueurs :

9) Chaque joueur peut participer à maximum : 1 tableau(x)

10) Les tableaux de simple se dérouleront dans la mesure du possible en : Poules puis élimination directe

Les tableaux de double se dérouleront dans la mesure du possible en :

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de :
1 - compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition
2 - surclasser un joueur sans l'aval du club ou du responsable jeune du club du joueur en question

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.
Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera : par les clubs uniquement

13) Ouverture des inscriptions :	30	Octobre	2026	à	*00h01*
Fin des inscriptipns :	25	Mars	2027	à	*23h59*
Le nombre maximum de joueurs sera de	*100*	pour l'ensemble de la compétition			

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon le critère sui CPPH à date de fin d'inscription

16) Le joueur devra être licencié : à la date limite des inscriptions

17) Les droits d'engagement sont	1 tableau :	*0,00 €*	2 tableaux :		
	3 tableaux :		Par équipe :		

18) Le paiement est à effectuer : en ligne (sur Badnet)

19) Le CPPH sera pris en compte au :	25	Mars	2027
La confection des tableaux sera effectuée le :	25	Mars	2027
L'envoi des convocations sera le :	25	Mars	2027

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables jusqu'à la date limite d'inscription, en cas de forfait justifié.

Avant la compétition, le joueur forfait doit transmettre à l'organisateur ou au JA un justificatif.

Après la compétition, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue Centre-Val de Loire : 6 bis rue des Urbets, 18000 Bourges.

REMPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

1 - les joueurs en liste d'attente
2 - le joueur forfait ou son partenaire propose un joueur de la même catégorie pour le remplacer
3 - en cas de besoin l'organisateur peut faire appel à un joueur jusqu'à 1h avant le début du tableau

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter du gymnase devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence sera en vente à la table de marque. Il devra être utilisé en cas de désaccord entre les joueurs.

our les joueurs classés NC ou P, le volant de référence plastique sera :	Néant
es joueurs classés D ou supérieur, le volant de référence plume sera :	RSL DTL 81 PRO
Les volants seront fournis :	par l'organisateur pour l'ensemble de la compétition.

25) Les matchs pourront être lancé avec une avance maximum de 60 minutes par rapport à l'heure prévu par l'échénacier. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera :	intégralement en auto-arbitrage

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à 3 min de prise de contact avec le terrain.

Le **test des volants est inclus dans ce délai et doit être effectué dès l'arrivée sur le terrain**.

29) Pour tout volant touchant une structure fixe ou un filain :	Let une fois au service et faute en jeu

30) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

31) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs par écrit.

33) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.